vinetur

En Sicile, les coopératives réclament 50 millions d’euros pour sauver la filière viticole de l’île

Les organisations réclament des fonds régionaux pour la distillation de crise, les aides aux producteurs et les fonds propres des coopératives, après la suppression de 19 millions d’euros

mardi 17 novembre 2026



Les principales organisations coopératives de Sicile demandent au gouvernement régional d'inscrire au moins 50 millions d'euros dans la prochaine loi de finances afin de soutenir la filière viticole de l'île. Elles estiment que les caves et les viticulteurs ont besoin d'une aide immédiate pour faire face aux stocks excédentaires, à la faiblesse des prix et à la hausse des coûts.

La demande a été rendue publique le 12 novembre par AGCI, Confcooperative, Legacoop, UNCI et UNICOOP. Les organisations souhaitent que ces fonds couvrent trois priorités : la distillation de crise pour réduire les excédents de vin, des aides directes aux producteurs dans le cadre du régime européen de minimis et des mesures visant à renforcer les fonds propres des caves coopératives afin qu'elles puissent investir et accéder plus facilement au crédit.

Cette demande intervient après le retrait de mesures concernant la filière viticole d'un ensemble d'amendements au budget régional. Le 15 octobre, Gaetano Galvagno, président de l'Assemblée régionale sicilienne, a déclaré, avec l'accord du président de la Région, Renato Schifani, que 52 articles seraient retirés des modifications budgétaires afin de concentrer les ressources sur les mesures jugées plus urgentes. Parmi les dispositions supprimées figurait l'article 60 du projet de loi 1200/A, qui prévoyait 19 millions d'euros pour les entreprises viticoles membres de caves coopératives et leur fournissant des raisins.

Les organisations coopératives affirment que cette décision a interrompu un dispositif de soutien attendu, alors que de nombreuses caves sont sous pression financière. Elles demandent désormais à la Région de prendre un engagement ferme dans le budget, plutôt que de relancer une discussion temporaire. Michele Cappadona, président d'AGCI Sicilia, a déclaré que l'économie productive de la Sicile ne pouvait plus continuer à subir des retards.

Selon les organisations, le système coopératif représente environ 70 % de la production viticole sicilienne et offre un débouché aux raisins cultivés par des dizaines de milliers d'agriculteurs. La santé financière des caves coopératives est donc déterminante non seulement pour les revenus des viticulteurs, mais aussi pour la continuité de la production dans de vastes zones viticoles de l'île. Comme ces coopératives traitent une

part aussi importante du vin sicilien, leur trésorerie, la gestion de leurs stocks et leur capacité d’investissement pourraient également influer sur l’offre et la stabilité commerciale d’une composante majeure du secteur des boissons.

Les organisations alertent sur la situation depuis plusieurs mois. Lors d’une audition le 17 septembre devant la commission des activités productives de l’Assemblée régionale, des représentants de la filière ont indiqué que de nombreuses caves avaient encore leurs cuves pleines au début des vendanges. Ils ont également souligné le recul des prix et la hausse des coûts de l’énergie et de la logistique. Dès cette étape, ils réclamaient non seulement des mesures de distillation pour résorber les stocks, mais aussi une intervention plus structurelle afin d’accroître les fonds propres des coopératives, de renforcer leur capacité d’emprunt et de soutenir leurs projets d’investissement.

La demande de 50 millions d’euros associe ces objectifs à court et à long terme. La distillation de crise vise à réduire la pression des invendus en retirant une partie des excédents du marché. Les aides directes apporteraient un soutien immédiat aux viticulteurs. Le renforcement des fonds propres des caves coopératives aurait pour objectif de consolider le bilan des entreprises qui vinifient et commercialisent les raisins de leurs membres, afin de leur permettre d’investir dans la modernisation et l’innovation.

Le débat s’est également élargi à un différend politique sur les bénéficiaires des aides et leurs modalités. Cia Sicilia Occidentale a réclamé des aides directes calculées en fonction des surfaces pour tous les viticulteurs, ainsi que des mesures en faveur des caves. Le 30 octobre, Stefano Pellegrino, chef du groupe Forza Italia à l’Assemblée sicilienne, a proposé d’intégrer les 19 millions d’euros au budget régional et de les réorienter vers les revenus des producteurs, sous la forme d’un versement unique calculé selon les surfaces cultivées, associé à des mesures visant à résorber les excédents.

Cette proposition n’a pas mis fin aux critiques. Les 13 et 14 novembre, Dario Safina, du Parti démocrate, et Cristina Ciminnisi, du Mouvement 5 étoiles, ont estimé que la proposition du gouvernement ne prévoyait pas de mesures précises pour la filière

viticole. Pellegrino a répondu que les mesures seraient réintroduites au cours des débats parlementaires, avec des aides directes aux producteurs et une action sur les excédents.

Les organisations à l’origine de l’appel du 12 novembre réclament un dispositif plus large que celui évoqué initialement en octobre. Elles estiment que la protection des revenus des viticulteurs et le renforcement des caves coopératives sont indissociables, puisque ces caves constituent le principal canal de transformation et de vente des raisins de leurs membres. À leurs yeux, limiter le soutien à une seule partie de la filière ne suffirait pas à stabiliser le secteur.

Le gouvernement régional et les élus sont désormais sous pression pour décider si le dispositif viticole sera réintégré à la loi de finances et sous quelle forme. La réponse aura des conséquences bien au-delà d’une simple ligne des comptes régionaux. La Sicile est l’une des principales régions viticoles d’Italie, et le sort de ses caves coopératives pourrait déterminer la rapidité avec laquelle les viticulteurs sont payés, la manière dont les excédents sont gérés et la capacité de la filière à continuer d’investir dans la production et la commercialisation.